PROFESSION DE FOI
ÉLECTIONS ORDINALES 23 et 24 novembre 2026
BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE
Stéphanie LAMORA et Karim OUDY



Chères Consœurs, Chers Confrères,

Nous vous présentons notre candidature au Conseil de l'Ordre. Pour l'un comme pour l'autre, c'est un premier engagement ordinal, que nous abordons avec enthousiasme et avec l'envie de servir notre Barreau.

Stéphanie LAMORA :

Inscrite au Barreau des Hauts-de-Seine en 2010, j'ai été collaboratrice au sein du cabinet de Benoît DESCLOZEAUX avant de cofonder à Nanterre le cabinet BDSL Avocats, où ma pratique est consacrée au droit locatif et aux voies d'exécution.

En parallèle, j'ai siégé pendant douze ans au Conseil municipal de Nanterre, expérience riche d'enseignements sur la prise de décision et le travail en commission.

Trésorière de notre section locale du Syndicat des Avocats de France, j'y suis investie depuis ma prestation de serment.

Karim OUDY :

Inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine depuis 2011, j'ai cofondé une SELARL interbarreaux, qui compte deux associés et deux collaborateurs, dédiée à l'accompagnement des victimes et des ressortissants étrangers.

Avocat engagé, je forme les associations d'aide aux victimes à la régularisation des femmes victimes, interviens comme formateur au Comité contre l'esclavage moderne ainsi qu'au sein du DU Psychopathologie-psychotraumatisme de l'Université Paris Cité en droit des victimes.

Je souhaite mettre cette expérience au service d'un Ordre attentif à l'accès au droit et aux plus vulnérables.

Un binôme engagé :

Nous exprimerons au Conseil de l'Ordre une voix fidèle aux positions que nous défendons au sein de la section locale du Syndicat des Avocats de France, attaché depuis sa création à l'indépendance de l'avocat, à l'accès au droit et au secret professionnel.

Nous serons particulièrement attentifs aux préoccupations des avocats collaborateurs, mais aussi aux questions de discriminations, de harcèlement, de violences sexistes et sexuelles, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent : nous pensons que chaque avocat doit être en mesure de travailler sereinement dans un environnement sain.

Tous deux formateurs depuis plusieurs années, nous sommes convaincus que l'avenir du Barreau passe par l'accompagnement de nos jeunes confrères, qu'ils soient collaborateurs ou non, et par une formation exigeante, de qualité, accessible, adaptée à la réalité de notre exercice et aux évolutions majeures qui se présentent à nous.

Ce que nous proposons d'apporter au Conseil, c'est la connaissance concrète du quotidien de notre Barreau : l'audience, les permanences, la gestion d'un cabinet de taille humaine, les relations avec les greffes, les magistrats et les institutions.

À l'heure où les avocats sont assimilés par certains à ceux qu'ils défendent, nous souhaitons nous engager au sein de notre Ordre afin de défendre notre profession, et les valeurs de notre serment.

Nous avons ainsi l'honneur de solliciter votre confiance.

Vos bien dévoués,

Stéphanie LAMORA et Karim OUDY